



Les instructions de tri ne sont pas toujours très explicites sur les emballages, les professionnels de l'alimentation ont un effort à faire sur ce point.

Par contre sur cette canette jetée sur le bord d'un chemin de notre village, il n'y avait pas d'ambiguïté...

Encore faut-il que le contrevenant sache LIRE !



Nous vous sollicitons pour adhérer ou réadhérer à l'Association RAIPONCE si vous n'avez pas encore réglé votre adhésion 2024. Vous pouvez transmettre le bulletin d'adhésion ci-dessous accompagné de votre règlement à :

- Patrick MOYON (06.99.18.72.68)
1 Bis, Chemin de Chaumont
- Gérard VIEUBLED (06.83.54.67.58)
12, rue des Osiers

« OUP OUP OUP »

Dernièrement, une bien jolie observation a été réalisée au niveau de zones herbacées au sud-est de notre commune ; il s'agit de la **Huppe fasciée** (*Upupa epops*).

On l'entend plus qu'on ne la voit grâce à son chant caractéristique : « Oup, oup, oup ».

C'est un oiseau migrateur, nichant dans nos contrées et qui est considéré comme rare en Picardie.



Montant de l'adhésion

- Individuel : 10 €
- Couple : 15 €
- Famille : 20 €

Notre association étant reconnue comme **d'intérêt général**, la cotisation donne droit à une réduction d'impôts de 6,60 € pour une adhésion simple, 9,90 € pour un couple et 13,20 € pour une famille.

Bulletin d'adhésion RAIPONCE pour l'année 2024

Mr ou Mme : -----

Adresse : -----

Téléphone : -----

Mail : -----



Association Raiponce